

CONSULTATION SUR L'AVENIR DU PARC JEAN-DRAPEAU

Compte rendu de la soirée thématique sur les transports et les déplacements au parc Jean-Drapeau

Date : 12 juin 2018 de 19 h à 21 h 30

Lieu : Office de consultation publique de Montréal, 1550, rue Metcalfe, 14^e étage

Introduction

La commission chargée de la consultation publique sur l'avenir du parc Jean-Drapeau a convié le grand public à quatre (4) soirées thématiques afin d'entendre leurs attentes et besoins dans le cadre d'un futur plan directeur de développement et d'aménagement du Parc pour les 10 prochaines années. La troisième de ces rencontres portait sur les transports et les déplacements au Parc.

Les propos recueillis dans ce compte rendu sont extraits des réponses fournies par les participants à l'aide de feuilles de récolte. Lorsque nécessaire, ces réponses ont été sensiblement reformulées pour en favoriser la compréhension.

Mot de bienvenue

En ouverture, les organisateurs remercient les participants d'avoir accepté l'invitation de la commission dont elle présente les membres présents. On indique également la présence d'observateurs de la SPJD et de ses partenaires insulaires.

On explique le mandat reçu du comité exécutif de la Ville de Montréal, soit d'accompagner la Société du parc Jean-Drapeau (SPJD) dans le cadre d'une démarche de préconsultation et de consultation pour l'élaboration du Plan directeur d'aménagement et de développement du parc Jean-Drapeau 2018-2028.

On rappelle également l'indépendance et le rôle de l'OCPM qui mène les consultations publiques qui lui sont confiées avec transparence et ouverture.

On rappelle qu'un compte rendu de cette rencontre sera publié sur le site Internet de l'Office au cours des prochaines semaines et qu'il sera basé sur les feuilles de récoltes que les participants seront invités à remplir durant l'activité.

BLOC 1 : Les défis

EXERCICE 1 :

Quelles sont les deux principales problématiques auxquelles devrait répondre le plan directeur en matière de transports et de déplacements?

RÉPONSES

Principales problématiques :

- Les parcours manquent de cohérence. Irrégularité des parcours (par ex.: des trottoirs qui arrêtent, piste cyclable qui n'existe pas en sortant du pont.)
- La signalisation est défailante pour les autos, vélos et piétons.
- La circulation de transit n'est pas contrôlée.
- L'offre de transport en commun est insuffisante.
- Difficulté d'accès vers les îles et problème de mobilité d'une activité à l'autre et aux différents points d'intérêts.
- Cohabitation difficile entre les usagers. Manque de respect des usagers.
- Il y a trop de stationnements, ce qui réduit les espaces verts et incite à l'utilisation de la voiture.
- Il n'y a pas de solutions alternatives efficaces à la voiture.
- Le site a des fonctions et une offre événementielle pour des clientèles variées qui ont des besoins différents.
- Les transports sur les îles sont difficiles pour les familles avec de jeunes enfants ou en situations spéciales.
- Les parcours n'offrent pas suffisamment de possibilités de profiter des vues ou des découvertes historiques, culturelles et naturelles.
- La difficulté d'évacuation lors d'événements importants (enjeu de sécurité).
- Concentrer la circulation d'autos à deux endroits et offrir du transport en commun pour aller sur les îles.

EXERCICE 2

Classez les principes qui devraient guider les orientations du plan directeur du parc Jean-Drapeau en matière de transports et de déplacements.

Classement des principes

Table 1 :

1. La mise en valeur.
2. La facilité d'accès des visiteurs à leur activité.
2. La fluidité de la circulation.
2. La sécurité des usagers.
3. La cohérence des parcours.
4. La protection de l'environnement.
- 5 /6. Les revenus générés pour le Parc.
7. La convivialité des déplacements.

[Pas de table 2]

Table 3 :

1. La mise en valeur du Parc. (1)
2. La protection de l'environnement. (1)
3. La sécurité des usagers. (2)
4. La convivialité des déplacements. (3)
5. La facilité d'accès des visiteurs à leur activité. (3)
6. La fluidité de la circulation. (3)
7. La cohérence des parcours. (3)
8. Les revenus générés pour le Parc = Taxes.

Table 4 :

1. La facilité d'accès des visiteurs à leur activité.
2. La convivialité des déplacements.

3. La cohérence des parcours.
4. La sécurité des usagers.
5. La mise en valeur du Parc.
6. La protection de l'environnement.
7. Les revenus générés pour le Parc.
8. La fluidité de la circulation.

Table 5 :

1. La cohérence des parcours.
2. La convivialité des déplacements.
3. La facilité d'accès des visiteurs à leur activité.
4. La fluidité de la circulation (pour les transports actifs).
5. La sécurité des usagers.
6. La protection de l'environnement.
7. La mise en valeur du Parc.
8. Les revenus générés pour le Parc.

Table 6 :

1. Transport en commun bonifié.
2. La facilité d'accès des visiteurs à leur activité (accessibilité universelle).
3. Respect des usages (piétonnier, cyclable, voiture).
4. La sécurité des usagers.
5. La cohérence des parcours.
6. La convivialité des déplacements.
7. La protection de l'environnement.
8. La fluidité de la circulation.
9. La mise en valeur du Parc.

10. Les revenus générés pour le Parc.

Table 7 :

1. La sécurité des usagers.
2. La cohérence des parcours + priorisation des modes de transport.
3. La fluidité de la circulation.
4. La facilité d'accès des visiteurs à leur activité.
5. La convivialité des déplacements.
6. La mise en valeur du Parc.
7. La protection de l'environnement.
8. Les revenus générés pour le Parc.

Table 8 :

1. La facilité d'accès des visiteurs à leur activité.
2. La sécurité des usagers.
3. La cohérence des parcours.
4. La convivialité des déplacements.
5. La mise en valeur du Parc.
6. La protection de l'environnement.
7. La fluidité de la circulation.
8. Les revenus générés pour le Parc.

BLOC 2 : Les pistes de solution

EXERCICE :

Quelles orientations et mesures proposez-vous pour améliorer les transports et les déplacements au parc Jean-Drapeau ? Classez ensuite sur une échelle de temps (court, moyen ou long terme).

RÉPONSES

Transports actifs :

Mesures à court terme (0 - 3 ans) :

- Mettre en place des cargos vélo pour faciliter le transport des objets et équipements.
- Une application mobile pour indiquer et calculer le trajet.
- Mettre en place une signalisation claire pour les pistes cyclables et les sentiers. Tracer des chemins de couleurs sur le sol pour faciliter la cohérence des parcours (ex: vélo = rouge, piéton=vert).
- Créer des points d'accès plus clairs et sécuritaires pour les piétons qui prennent les ponts, notamment au pont de la Concorde. Sécuriser les entrées / sorties du pont Jacques-Cartier pour les vélos et les piétons.
- Rendre les infrastructures de transport actif aux normes de l'accessibilité universelle.
- Créer un réseau cyclable séparé pour les sportifs/utilitaire/récréatif.
- Pour l'hiver, créer un réseau de pistes de ski de fond.
- Mettre en place des stationnements sécurisés pour les vélos. Ajouter des infrastructures pour les cyclistes aux destinations.
- Piétonniser la passerelle au Cosmos.
- Ajouter du mobilier urbain (bancs, point d'eau, abreuvoir, toilettes).
- Transport ludique (pédalo).

Mesures à moyen terme (4 à 6 ans) :

- Augmenter l'accessibilité des Bixi au Parc par l'ajout de bornes aux points d'intérêt (plage, sites, festivals) et mettre en place la location de vélos électriques (pour les gens à capacité physique réduite).
- Ascenseur (avec observatoire adjacent) sur le pont Jacques-Cartier qui relierait le parc avec la ville.
- Créer un réseau cyclable sécuritaire, intégré, continu, entretenu, éclairé et cohérent. Parcours cycliste du Vieux-Port-Cité-du-Havre vers les Îles.
- Améliorer, sécuriser et bonifier les parcours piétonniers (sur l'île Notre-Dame, tracé Vieux-Port-Cité-du-Havre vers les Îles). Assurer d'avoir des liens piétonniers sécuritaires, continus et agréables.

Mesures à long terme (7 à 10 ans) :

[Aucune mesure à long terme de transports actifs n'a été proposée.]

Transports collectifs :

Mesures à court terme (0-3 ans) :

- Disponibilité de voiturettes de golf pour se déplacer.
- Améliorer les transports collectifs (bus et métro, Montréal et Longueuil). Optimiser la fréquence des autobus en fonction de l'achalandage. Flexibilité des horaires selon les besoins. Les autobus adaptés pour le transport de bagages, vélos, équipements des usagers et des familles, (comme c'est le cas pour le bus 777 qui dessert l'aéroport)
- Voies réservées pour autobus sur le pont Jacques-Cartier pour évacuation lors des événements. Avoir des autobus qui se rendent à d'autres stations de métro lors de gros événements.
- Augmenter l'offre de métro (augmenter les heures de service et le volume).
- Transmission d'info sur différents modes de transport.

Mesures à moyen terme (4 à 6 ans) :

- Plus de navettes fluviales (des deux rives). Ajout d'arrêts et accès au prolongement de centre-ville de Longueuil). Taxiboats. Embarquement dans les lagunes.
- Navette bidirectionnelle reliant les pôles d'activité ensemble depuis le métro en toutes saisons (avec une fréquence optimale). Une reliée au métro et une reliée au REM). Voie réservée pour les navettes. Style « hop on / hop off » pour touriste. Navette électrique interne et avec lien externe vers le Vieux-Port. Navette électrique sans chauffeur.
- Exploiter les accès par le transport collectif par le pont de la Concorde à Montréal et par le pont Victoria pour Longueuil.
- Prévoir un arrêt du REM au Parc.
- Système léger sur rail SLR Vieux-Port vers Îles.

Mesures à long terme (7 à 10 ans) :

- Monorails à l'intérieur de l'île. 4 saisons, expérience ludique attrayante.
- Téléférique qui relie le parc et le Vieux-Port.
- Hovercraft (on peut toujours rêver).

Circulation automobile et le stationnement

Mesures à court terme (0-3 ans) :

- Réduire graduellement la place de l'auto et offrir des alternatives. Réduire les stationnements sur l'île.
- Affichage numérique et intelligent sur l'état de congestion du stationnement et des voies automobiles pour éviter le refoulement (aussi via une app). Affichage à l'extérieur et à l'intérieur du Parc.
- Navettes entre les stationnements (stationnement Victoria, stationnements du centre-ville qui sont peu occupés en dehors des heures du bureau) situés à Montréal et Longueuil et les îles.
- Stationnements en dehors des îles avec navette vers les îles.
- Installer des bornes de recharge.
- Petits véhicules électriques libre-service (voiturettes).
- Transformer les stationnements en terrain vert (îlots boisés). Rendre accessible le P8.

Mesures à moyen terme (4 à 6 ans) :

- Concentrer le stationnement dans un bâtiment de stationnement à l'aspect esthétique et artistique ou avec une image emblématique.
- Concentrer les stationnements en deux pôles, desservis par transport collectif (moyen terme).
- Supprimer la circulation de transit. Aucune circulation auto sur l'île autre que l'entrée et la sortie aux stationnements.
- Éliminer la circulation de transit et contrôler aux heures de pointe (caméra).

Mesures à long terme (7 à 10 ans) :

- Regrouper l'offre de stationnement.
- Aménager un pont supplémentaire ou tunnel vers la Rive-Sud.
- Aménager des voies dynamiques sur le pont de la Concorde pour avoir une voie réservée flexible.

BLOC 3 : La cohérence des parcours

Questions :

- Quels sont les éléments de transport et d'aménagement des voies qui contribueraient à rendre l'expérience des visiteurs unique et agréable?

- Comment les aménagements de transport peuvent-ils donner une signature distincte innovante au Parc?

Réponses :

Observation générale :

- La signature du parc est d'abord en lien avec l'offre d'activités du Parc que le mode de transport viendra ensuite supporter.

Les idées :

- Tracé de couleur pour visite préprogrammée
- Possibilité de naviguer autour de l'île.
- Créer un "passeport" incitatif pour visiter l'île où tu reçois une étampe à chaque endroit (activité avec application comme dans le Vieux-Port).
- Monorail inspiré de l'Expo 67 (transport efficace et moderne). Monorail inversé reliant Montréal (Palais des Congrès par exemple), le Casino, faire le tour des îles et traverser vers Longueuil par le pont Victoria. Peut-être aussi suspendu sous le pont Jacques-Cartier.
- Parcours thématiques piétonniers. Ex Cité Mémoire (Expo 67- TDH - Histoire Mtl...).
- Récupération des anciennes trames de métro et wagons de l'Expo 67.
- Piste cyclable signature qui traverse l'intérieur de la Biosphère.
- Navettes l'automne sur les îles et vers les rives.
- Accès aux vues sur le fleuve.
- Site de démonstration de transport novateur. Beau site d'essai pour des projets pilotes.
- Micro véhicule sans conducteur.
- Téléphérique.

Mot de clôture

M. Jean Burton, président de la commission, remercie les organisations présentes pour leur participation.

Il rappelle les prochaines étapes de la consultation et réitère la possibilité de déposer un mémoire ou de présenter son opinion lors des audiences publiques qui débiteront le 26 septembre.

Participants

Benoit Desjardins

Céline Gaulin

Collin Mayrand

David Métivier

Denis Taillefer

Fanja Rajesson

François Carignon

Gabriel Townsend Darrian

Gaétan Auger

Gilles Dionne

Hassina Lounas

Jean Fuller

Jonathan Fleury

Jonathan Roy

Julie Bélanger

L. Bouhalassa

Line Dumont

Mélanie Mignault

Nadège Gaillard

Paul-Antoine Troxler

Rami Habib

Renaud Valade

Roger Laroche

Romain Coste

Sophie Émond

Steve Berger

Vincent Hooper

Vincent Pelletier-Bonenfant